

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 22 mai 2023 Compte rendu **COMMUNICABLE**

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Coulanges-lès-Nevers se sont réunis à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Julien JOUHANNEAU.

Ouverture de la séance à 19h00

Membres présents : Madame Sylvie FAVERIAL, Monsieur Joël LAUNOIS, Madame Françoise RIVET, Monsieur Roger GUYOT, Madame Irène LAVEAU, Monsieur Fabrice MOLARD, Monsieur Pierre-Henri COTTARD, Madame Elyane CHATILLON, Madame Elisabeth RAY, Monsieur Julien JOUHANNEAU.

Absents et excusés : Madame Martine RENAULT donne pouvoir à Madame Françoise RIVET.

1- Désignation du secrétaire de séance : Madame Françoise RIVET.

2- Approbation du compte-rendu du CCAS du 6 avril 2023

Sylvie FAVERIAL demande si tout le monde est d'accord sur le contenu du compte-rendu et s'il est bien le reflet des points présentés à l'ordre du jour et des discussions qui ont pu en découler. La majorité des participants est d'accord sur le contenu du compte-rendu.

Le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité**

3- Décisions prises par le Conseil Départemental et octroi de secours d'urgence

a) Décisions prises par le Conseil Départemental

Monsieur B. a déposé une demande d'aide sociale le 13/03/2023 pour la prise en charge de ses frais d'hébergement (56,00 €) et talon modérateur (6,75 €) à l'E.H.P.A.D « Les Chaumes d'Aron » - 13 bis, rue Vilorgeux – 58300 DECIZE.

Décision : le 18/04/2023, il a été décidé de lui accorder cette aide à compter du 28/01/2023 au 31/01/2027 selon les modalités suivantes :

- *Récupération des ressources de l'intéressé (y compris les revenus de capitaux mobiliers et fonciers), déduction faite du montant minimum légal d'argent de poche.*
- *Prise en charge le cas échéant des charges obligatoires telles qu'indiquées dans le règlement départemental d'aide sociale et sous réserve de la présentation des justificatifs.*

b) Secours d'urgence

Monsieur B. était domicilié chez son épouse 50 rue des Chaumottes à Coulanges-Les-Nevers. Il est arrivé le 14/02/2022 du Gabon et a entamé des démarches auprès de la Préfecture pour l'obtention d'un titre de séjour. Il reste dans l'attente d'une réponse. Son épouse lui a demandé de quitter le domicile et depuis, il se trouve sans logement et sans ressource.

Un colis alimentaire lui a été remis par l'association ASP et des recherches vont être faites pour obtenir son adresse.

4- Distribution des dictionnaires et des calculatrices

Pour les nouvelles commandes, des devis vont être demandés à la FNAC et Bureau Vallée, la distribution se déroule le lundi 26 juin à 18h30 à l'espace des Saules. Une invitation aux parents et aux enfants a été faite et va être envoyée.

5- Journée intergénérationnelle du 25 juin 2023 pour le "Petit Patrimoine de Pays"

Charlène DELACOUR, emploi civique pour la Commune, s'est chargée du programme de cette journée.

- 9h00-11h00 : Départ de la Znieff – sortie de terrain – observation des oiseaux avec Nature Nièvre, suivi d'un pique-nique
- 14h00 : randonnée avec l'ASPAN et l'association Coul'Rando – découverte de la biodiversité et du patrimoine naturel de Coulanges-lès-Nevers.
- 17h00 : Temps dansant organisé par l'Association " Les Trois Temps des Saules" à la salle René Salmon.

6- Journée festive du 10 septembre 2023 en lien avec les enfants du CMJC

Organisée par Nevers Agglomération et la Commune, cette journée est consacrée au Plogging:

- Le parcours est réalisé par les adultes dans le but de cibler les lieux les plus sensibles aux déchets.
- Le discours des jeunes élus doit être écrit et la lettre du grand-père de Lena à installer sur le mur d'expression, les affiches vont être créées par les jeunes du CMJC avec les membres du CCAS.
- Village départ avec la malette "zéro déchet" distribuée par Nevers Agglomération, pour sensibiliser le public au recyclage.
- Prévoir une gratiféria
- Route d'économie circulaire pour gagner des lots symboliques pour inciter au recyclage et au non gaspillage
- Nouvelle idée de poubelle parlante
- Collation "zéro déchets" le midi avec les partenaires locaux, producteurs et artisans du marché.
- L'après-midi est consacrée aux incroyables talents de la Commune avec fabrication de Tawashi (éponges à base de chaussettes de sport).

Afin d'organiser cette journée, une rencontre est à prévoir avec les jeunes du CMJC, membres du CCAS et les groupes de travail.

Une invitation sera envoyée aux associations comme le "Club des Jeunes Aînés", "le Club des Iris" et l'ADAPEI. Des partenaires, comme les groupes Nahoma et Domitys seront également conviés.

7- Informations et questions diverses

- Prévoir les Festivités de fin d'année (repas, colis), la salle Michel Couturaud est réservée pour les 8 et 9 décembre 2023.
- Monsieur A. 14 rue Haroun Tazieff a reçu de Maître SPADILIERO un avis d'expulsion par Nièvre Habitat.
- Dans le but d'un projet pédagogique, il va être proposé aux directrices des écoles des Saules et Malraux de créer les décorations de Noël par les enfants. Toutefois, il est plus certain que ce sera surtout l'ADAPEI « Au fil de l'eau » qui sera tout particulièrement partie prenante au projet.
- **Calendrier des prochaines réunions CCAS**
- 22/06/2023
- 26/06/2023 (distribution dictionnaires et calculatrices)

La séance est levée à 21h15.

Prochaine réunion : 22/06/2023

<p>Le Président du CCAS,</p>  <p>Julien JOUHANNEAU</p> 	<p>Le Secrétaire de séance,</p>  <p>Françoise RIVET</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

